



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Session ordinaire du 15 juillet 2020, par visioconférence)

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) s'est réunie en session ordinaire le 15 juillet 2020 par visioconférence, sous la Présidence de l'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM, Président de COSUMAF.

Au cours de cette session, la COSUMAF a pris acte de l'évolution de la crise sanitaire pour le Marché Financier et des dispositions prises tant par le Régulateur que par les intermédiaires de marché pour maintenir les activités.

Examinant les demandes d'agrément, la COSUMAF a délivré dix (10) agréments en qualité d'actionnaires de la Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), et les agréments d'intermédiaires de marché, notamment une société de bourse et une société de gestion de portefeuille et leurs dirigeants. Par contre, elle a procédé au retrait d'un agrément de dirigeant démissionnaire au sein d'une société de bourse.

Au cours de cette session, la COSUMAF a approuvé un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – OPCVM classé en Fonds Commun de Placement « FCP » obligataire CEMAC.

De même, les Commissaires ont pris acte du rapport de l'exercice 2019 de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) sur la situation du Marché Financier de la CEMAC.

Commencés à 10h 30 minutes, les travaux ont pris fin à 13h30 minutes.

Le Président,

L'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM



BP. 1724 Libreville Gabon

Tél: +241 01 74 75 91/89 - Fax: +241 01 74 75 88

www.cosumaf.org